

SORENS info

n° 122 novembre 2023

*«La neige. C'est de la lumière dont la terre est
couverte. Des franges d'écume sur les rochers.
Un vol de papillons blancs.»*

Roger Mondoloni



Photo : Yannis Müller

Sommaire

2	Senior+ (plus de 60 ans) - Marche des aîné.e.s - 07.12.23
3	Assemblée communale - Tractanda
4 - 8	Assemblée communale - Budget 2024
8	Commune - Informations sur le radon
9	Commune - Mort annoncée d'un Bancomat
10	Commune - Rappel concernant le ramassage des sacs poubelles
10	Senior+ - Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts
11	Paroisse - Dîner de Noël des aînés - 10.12.23
12	Fenêtres de l'Avent 2023
13	FC Gumefens-Sorens - Ecole de foot et souper de soutien 2024
14	Société de jeunesse - Sortie des aînés
15	Société de Tir à 300 m
16	Société de musique - Le succès du bal des Vampires
17	90 ans de Jeannine Gogniat
18	La Tropa dou Dzubyà - Théâtre en patois
18	Commune - Réduction des primes à l'assurance-maladie
19	Commune - Repair Café - 13.01.24
19	Commune - Boîte à idées, à suggestions
20	La Revue Chat-tirique
20	La Célébration de la confirmation à l'église de Sorens
21	Le coin du patois
22 - 23	Rencontre avec Alexandre Magnin, garde-forestier
24	Photo mystère et memento

Senior + - Marche des aîné.e.s - 07.12.23

Le 4 octobre dernier nous étions une dizaine de personnes à faire le tour du bois d'Everdes à Echarlens, dans une ambiance sympa et avec la vue particulière sur le lac, tout comme sur un géant croisé dans les bois.



Afin de terminer l'année en beauté notre GO, Jean-Louis Romanens nous invite encore le **7 décembre prochain** pour une marche de la St-Nicolas. Rendez-vous à 13h30 sur la place de l'Union (uniquement en cas de météo favorable) !

Inscription sur 079 688 04 77, si possible par SMS



COMMUNE DE SORENS



CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Sorens sont convoqués à l'Assemblée communale qui se tiendra

le lundi 11 décembre 2023 à 20h00 à la halle polyvalente.

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 22 mai 2023 (ne sera pas lu, étant publié dans le journal communal "Sorens Info" n° 121 et sur le site internet www.sorens.ch)
2. Foyer Saint-Joseph / Budget 2024
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Rapport de la Commission financière
 - 2.3 Approbation
3. Commune / Budget 2024
 - 3.1 Budget de fonctionnement
 - 3.2 Budget d'investissements
 - a. Réfection de la Route de Pra-Genoud
 - b. Extension du réseau d'eau potable, secteur Camping
 - c. Réfection d'un tronçon de collecteur d'eau claire, secteur centre du village
 - d. Cimetière - Réaménagement du haut
 - 3.3 Rapport de la Commission financière
 - 3.4 Approbation
4. Nomination de deux membres à la Commission financière
5. Approbation du règlement du personnel communal
6. Approbation du règlement sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
7. Approbation des statuts de la nouvelle Association intercommunale pour le Service des curatelles de la Sionge et Rive Gauche « Curatelles SRG »
8. Modification des statuts de l'Association intercommunale du bassin de la Sionge (AIS)
9. Divers

Pour rappel, les documents relatifs aux objets à traiter durant l'Assemblée ainsi que les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de l'administration ou sur notre site internet www.sorens.ch.

LE CONSEIL COMMUNAL

Assemblée communale - Budget 2024

Budget de fonctionnement		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	475 201,83	69 618,05	538 269,45	67 340,00	536 615,00	67 690,00
01	Législatif et exécutif	104 366,20		116 900,00		125 451,00	
02	Services généraux	363 151,33	9 828,05	396 930,00	7 500,00	394 135,00	6 500,00
029	Immeubles administratifs	7 684,30	59 790,00	24 439,45	59 840,00	17 029,00	61 190,00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	127 298,60	51 540,15	126 320,65	39 000,00	101 769,80	39 000,00
14	Questions juridiques	49 726,65		50 500,00		51 500,00	
15	Service du feu	71 388,80	51 540,15	69 196,00	39 000,00	44 000,00	39 000,00
16	Défense	6 183,15		6 624,65		6 269,80	
2	FORMATION	1 774 951,97	227 508,85	1 804 644,86	224 529,23	1 852 458,50	224 530,00
2110	Ecole enfantine	155 042,75		161 213,10		166 994,40	
2120	Ecole primaire	637 268,15		666 777,30		687 129,15	
2130	Ecole du cycle d'orientation	492 140,50		484 360,00		485 699,00	
2140	Conservatoire	27 608,05		27 458,45		32 397,75	
2170	Bâtiments sociaux	292 942,52	227 508,85	279 603,51	224 529,23	280 039,50	224 530,00
2180	Accueil extra-scolaire (AES)	9 257,80		20 194,75		24 906,40	
22	Ecoles spécialisées	148 751,75		152 237,75		162 492,30	
23	Formation professionnelle initiale	11 940,45		12 800,00		12 800,00	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	296 467,91	129 254,60	172 504,15	107 000,00	313 435,90	125 133,00
32	Culture	27 585,09		28 926,00		28 472,00	
341	Sport	263 935,82	129 254,60	136 978,15	107 000,00	280 863,90	125 133,00
342	Loisirs	4 947,00		6 600,00		4 100,00	
4	SANTE	533 957,45	1 092,10	555 995,10	1 000,00	604 089,45	2 000,00
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	279 579,80		296 177,30		314 603,45	
42	Soins ambulatoires	252 283,60		256 185,80		285 854,00	
43	Prévention	2 094,05	1 092,10	3 632,00	1 000,00	3 632,00	2 000,00
5	PREVOYANCE SOCIALE	503 463,15		508 498,45		535 047,30	
52	Invalidité	299 244,65		306 496,75		315 701,45	
54	Famille et jeunesse	33 467,10		34 826,05		41 759,30	
55	Chômage	18 802,00		20 461,00		20 461,00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	151 949,40		146 714,65		157 125,55	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	321 348,41	25 986,00	301 527,13	21 902,66	328 718,20	22 902,75
61	Circulation routière	269 517,41	25 986,00	243 897,13	21 902,66	266 303,20	22 902,75
62	Transports publics	51 831,00		57 630,00		62 415,00	

Budget de fonctionnement		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	754 761,96	619 003,50	697 030,27	583 550,16	792 007,75	659 846,15
71	Approvisionnement en eau	269 135,00	269 135,00	234 531,84	234 531,84	275 823,85	275 823,85
72	Traitement des eaux usées	221 794,60	221 794,60	231 818,32	231 818,32	260 220,30	260 220,30
73	Gestion des déchets	164 811,05	113 458,90	164 577,20	109 700,00	171 763,20	113 700,00
74	Aménagement (Correction de cours d'eau)	8 749,71		16 375,00		19 551,00	2 602,00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	29 841,60		6 130,00		8 650,00	
77	Protection de l'environnement (Cimetière)	19 611,05	2 630,00	7 627,00	2 500,00	18 572,00	2 500,00
79	Aménagement du territoire	40 818,95	11 985,00	35 970,91	5 000,00	37 427,40	5 000,00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	26 809,55		27 628,80	1 000,00	29 702,40	1 000,00
82	Sylviculture	156,25		1 140,70	1 000,00	3 420,70	1 000,00
84	Tourisme	26 653,30		26 488,10		26 281,70	
9	FINANCES ET IMPOTS	515 251,53	3 995 666,98	439 397,00	3 882 677,00	334 480,00	4 036 488,00
91	Impôts	38 749,35	3 296 915,10	20 000,00	3 234 619,00	20 000,00	3 351 459,00
93	Péréquation financière intercommunale	290 117,00	53 120,00	200 479,00	52 550,00	201 176,00	52 480,00
95	Part aux recettes sans affectation, autre		78 590,80		81 975,00		83 070,80
96	Administration de la fortune et de la dette	77 471,55	8 715,46	70 075,00	1 000,00	70 075,00	8 000,00
9631	Bâtiment de l'Union	41 038,00	131 347,40	148 843,00	115 833,00	43 229,00	114 500,00
99	Postes non ventilables	67 875,63	426 978,22		396 700,00		426 978,20
TOTAUX DE FONCTIONNEMENT		5 329 512,36	5 119 670,23	5 171 815,86	4 927 999,05	5 428 324,30	5 178 589,90
DEFICIT			209 842,13		243 816,81		249 734,40

Assemblée communale - Budget de fonctionnement 2024

Le budget 2024 présente un déficit de 249'734.40 frs. Ce dernier est conforme à la stratégie du Conseil communal, qui prévoit d'utiliser la fortune actuelle au bilan pour absorber la perte.

Le budget prévoit un total de charges de 5'428'324.30 frs pour un montant de recettes de 5'178'589.90 frs. Les charges sont supérieures de 256'508.44 frs et les revenus augmentent également de 250'590.85 frs par rapport au budget 2023.

Les charges de transferts (charges liées) augmentent de 4 % par rapport au budget 2023 malgré la légère baisse de notre Indice de Potentiel Fiscal (IPF) qui passe à 116.43 au lieu de 116.76 en 2023.

Assemblée communale - Budget de fonctionnement 2024

Ci-dessous, nous vous proposons de passer en revue les points qui présentent une différence substantielle par rapport au budget 2023 et de l'argumenter. Les montants indiqués représentent le résultat par chapitres (charges - revenus) en rapport au budget 2023.

Chapitre 0 - Administration générale : - 2'004.45 frs

01 - Assemblée communale, Conseil communal : une adaptation des honoraires de révision ainsi qu'un ajustement des vacations des autorités par rapport à la réalité comptable 2022 ont été effectués.

02 - Administration générale : différents achats et mandats ont été revus à la baisse.

Chapitre 1 - Ordre et Sécurité publics : - 24'550.85 frs

Notre participation au service des curatelles continue sa progression en raison de l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, et de la professionnalisation du service. Avec l'entrée en vigueur de l'Association secours du Sud fribourgeois au 1er janvier 2023, tous les éléments à charge ne sont pas totalement connus. Après un exercice, toutes les données auront été ciblées et les budgets mieux adaptés mais globalement, ce chapitre est à la baisse.

Chapitre 2 - Formation : + 47'812.87 frs

20-21 Cycle scolaire obligatoire : la participation au cercle scolaire, les coûts cantonaux liés à l'enseignement, le CO de la Gruyère, le conservatoire et les frais de l'accueil extrascolaire augmentent malgré la légère diminution de notre IPF.

Chapitre 3 - Culture, Sport et Loisirs : + 122'798.75 frs

34 - Sport : Comme informé lors de l'Assemblée communale de printemps 2023, le Conseil communal a dû maintenir le complexe communal dans le patrimoine administratif. C'est pour cette raison que l'amortissement de 157'580.00 frs redevient obligatoire et justifie l'augmentation de ce chapitre.

Chapitre 4 - Santé : + 47'094.35 frs

Le chapitre santé est principalement composé de charges liées sur lesquelles nous n'avons aucune marge de manœuvre. Les coûts de la santé prennent l'ascenseur. L'IPF, légèrement à la baisse limite l'augmentation de la part à notre charge.

Chapitre 5 - Prévoyance sociale : + 26'548.85 frs

54 - Structure d'accueil de la petite enfance : A la suite de sa création Option Gruyère a entrepris, conformément à son mandat, l'uniformisation des coûts des crèches et l'introduction du nouveau tarif de subventions. En raison de l'augmentation de la tranche de bénéficiaires aux subventions, la participation communale à ces dernières a été revue à la hausse.

Chapitre 6 - Trafic et Télécommunications : + 26'190.98 frs

61 - Circulation routière : Une légère augmentation est prévue pour différentes interventions et la remise en état de certains tronçons des routes en 2024.

Chapitre 7 - Protection de l'environnement et Aménagement du territoire : + 18'681.49 frs

71 - Approvisionnement en eau : des travaux pour le déplacement de conduite sont à prévoir en 2024.

72 - Traitement des eaux usées : le Conseil communal souhaite établir un plan directeur du réseau des eaux usées. Ce dernier lui permettra d'établir le calendrier des travaux futurs.

74 - Corrections de cours d'eau : outre l'entretien courant, il a été prévu de poursuivre le nettoyage du ruisseau de Malessert. A ces coûts s'ajoute l'amortissement de l'investissement lié à l'aménagement des cours d'eau clôturé avec les comptes 2022.

76 - Lutte contre la pollution de l'environnement : pour 2024, il est prévu de mettre sur pied un « Repair Café » (réparation d'appareil au lieu de jeter) sur une journée à Sorens.

79 - Cimetière : le Conseil communal vous propose la réfection de la partie inférieure du cimetière (ensemencement d'une prairie fleurie). La partie supérieure (création des chemins en pavé) fait l'objet d'un investissement présenté ci-dessous.

Chapitre 8 – Economie publique : + 2'073.60 frs

82 – Sylviculture : en 2024, des sorties d'eau sur les routes forestières doivent être remises en état.

Chapitre 9 - Finances et Impôts : + 258'728.00 frs

91 – Impôt : selon l'usage, le calcul des recettes de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques tout comme celui des personnes morales (bénéfice et capital) est établi avec la méthode préconisée par le Canton. La progression totale entre les années fiscales 2021 et 2024 corrigée des effets extraordinaires connus du Service cantonal des contributions (SCC), est de 5.6 % pour l'impôt sur le revenu et de - 3.5 % sur l'impôt sur la fortune.

L'impôt sur les personnes morales suit également cette progression.

Au niveau de la péréquation des ressources, la commune reste contributeur pour un montant de 201'176.00 frs contre 52'480.00 frs pour la péréquation des besoins (bénéficiaire) soit une contribution nette de 148'696.00 frs envers les autres communes. Pour terminer, La compensation de base liée à la réforme fiscale reste inchangée pour 2024, soit 162'019.00 frs en faveur de la commune.

9631 – Bâtiment de l'Union : Comme informé lors de l'Assemblée communale de printemps 2023, le Conseil communal a décidé de maintenir le bâtiment de l'Union dans le patrimoine financier. De ce fait, ce bâtiment n'a aucune obligation d'être amorti, le compte présente un bénéfice.

Assemblée communale - Budget d'investissements 2024

Le Conseil communal soumet à l'approbation de l'Assemblée communale les investissements suivants :

a. Routes communales – Réfection de la route de Pra Genoud :	90'000.00 frs
dont 200'000.00 frs de participation de tiers + 46'800.00 frs de subventions fédérales et cantonales à recevoir	
b. Extension du réseau d'eau potable phase II :	540'000.00 frs
de la ferme de Pépin au Camping (inclus protection incendie)	
c. Réfection du collecteur d'eau claire depuis la Mapei jusqu'à l'Union :	280'000.00 frs
d. Cimetière, aménagement du haut :	140'000.00 frs

Total des investissements **1'050'000.00 frs**

a. Réfection de la route de Pra Genoud : 90'000.00 frs

La route de Pra Genoud est considérée comme un chemin agricole et est subventionnée à 52 % par la Confédération et le Canton. L'état actuel de cette route nécessite sa réfection.

Le coût de remise en état est devisé à 290'000.00 frs dont 200'000.00 frs à charge de propriétaires privés. Des discussions sont en cours avec eux quant à leur participation.

Ces travaux seront entrepris qu'en cas d'acceptation de prise en charge par tous les propriétaires.

Après déduction des coûts des propriétaires privés, la prise en charge pour la Commune devrait se monter effectivement à 43'200.00 frs déduction faite de la subvention fédérale et cantonale de 52 %, pour un montant de 46'800.00 frs.

b. Extension du réseau d'eau potable, phase II, secteur Camping : 540'000.00 frs

Afin de terminer l'extension du réseau d'eau potable communal entrepris en 2019, le Conseil communal propose de réaliser la phase II de cette dernière. Il s'agit du prolongement de la conduite d'eau potable existante depuis la Ferme Pépin sur une longueur de 910 m en direction du Camping, en passant par le quartier de la Charbonnière.

Cet investissement permettra la mise en conformité de la défense incendie obligatoire pour le Camping qui est en zone selon notre PAL. Il permettra également d'approvisionner en eau potable communale les riverains et le Camping dont les sources privées ne suffisent plus à couvrir leurs besoins annuels, principalement en période d'été, encore intensifiée par des étés de plus en plus secs.

Assemblée communale - Budget d'investissements 2024

c. Réfection du collecteur d'eau claire de la Mapei à l'Union : 280'000.00 frs

Pour cet investissement, il s'agit d'une étape supplémentaire des travaux à effectuer dans le cadre des mesures correctives du réseau de collecteurs d'eaux pluviales édictées par notre PGEE communal.

Lors de la campagne d'analyses et de mesures effectuées pour l'établissement de ce PGEE, il est ressorti que le taux de charge des collecteurs entre les chambres S546, en amont de l'accès à l'entreprise MAPEI et S534, à l'angle du bâtiment de l'Union sur la Route du Stand, était à un niveau critique, de 112% à 215% !

Avec l'augmentation des surfaces imperméables liées aux constructions supplémentaires et les épisodes pluvio-orageux de plus grande intensité, nous avons pu constater que ces collecteurs n'étaient plus en mesure d'absorber ces quantités importantes d'eau et que celles-ci rejaillissaient par les chambres ou les grilles d'évacuation avec les risques d'inondation chez les riverains que cela implique. Il s'avère dès lors impératif de remplacer ces collecteurs par des collecteurs de plus grand diamètre permettant ainsi d'évacuer ces eaux pluviales dans leur ensemble.

d. Cimetière, aménagement du haut : 140'000.00 frs

En raison de la diminution des tombes, de la demande des citoyens de réaliser un chemin et de l'entretien des zones gravier fastidieux sans herbicide, le Conseil communal a commandé une étude de réaménagement du cimetière.

Cette dernière a permis au Conseil communal de créer une ligne directrice de son aménagement.

En conséquence, le Conseil communal vous soumet cet investissement permettant la création des chemins et de la place du Colombarium en pavé. En parallèle de ces travaux, la remise en état du bas du cimetière est prévu dans le compte de fonctionnement.

Les plans du projet sont à votre disposition sur notre site internet ou à l'administration.

Commune - Informations sur le radon

Le radon est un gaz incolore et inodore qui pénètre dans les bâtiments par les défauts d'étanchéité des surfaces bâties contre le terrain.

En 2017, pour donner suite aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Suisse a révisé l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection (ORaP, 2017) entrée en vigueur le 01.01.2018. Cette dernière établit un niveau de référence de 300 Bq/m³ qui s'applique pour la concentration annuelle moyenne de radon dans les locaux où des personnes séjournent régulièrement durant plusieurs heures par jour.

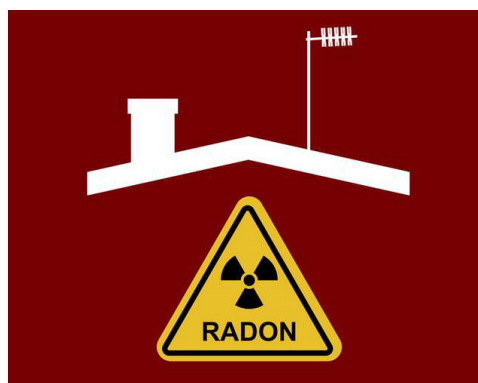
Conformément à l'art. 166 ORaP, si le niveau de référence du radon de 300 Bq/m³ est dépassé, le propriétaire du bâtiment assume les frais des mesures d'assainissement nécessaires. Il reçoit des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et du canton concernant l'urgence des mesures.

Seul un service agréé peut effectuer les mesures de concentration. Vous trouverez la liste des entreprises sur le site internet www.ch-radon.ch sous la rubrique « mesurer la concentration en radon ».

L'objectif d'un assainissement est de réduire autant que possible et de manière judicieuse la concentration de radon par des mesures techniques ou de construction. Les bâtiments avec des concentrations élevées peuvent, suivant la situation, être protégés sans grande difficulté. Toute mesure repose sur l'un des trois principes de base de la protection contre le radon :

- Empêcher les infiltrations de radon dans le bâtiment
- Expulser activement le radon avant qu'il ne pénètre dans le bâtiment
- Évacuer le radon du bâtiment

Le Conseil communal



Commune - Mort annoncée d'un Bancomat

Lors de la fermeture de l'agence régionale Raiffeisen de Sorens en 2021, son Conseil d'administration nous avait confirmé le maintien du Bancomat dans notre village. Aussi, face à la politique de la Raiffeisen de supprimer les Bancomats dans les régions périphériques, celui de Sorens vieillissant et tombant souvent en panne va donc prochainement être désinstallé.

En effet, la Raiffeisen met en avant le fait que les Bancomats sont régulièrement attaqués et que la maintenance de ce type de Bancomat (ancienne génération) n'est plus assurée. Néanmoins, il existe d'autres types de Bancomat qui maculent les billets en cas d'attaques et dont les billets deviennent inutilisables. Cependant, selon les statistiques de la Raiffeisen, et afin de rentabiliser de tels appareils, il faut une fréquentation supérieure à celle déployée actuellement pour le site de Sorens.

Le Conseil communal est déçu de cette décision. En effet, les nombreuses interventions des citoyens auprès de notre Administration, quant à son état récurrent de dysfonctionnement, démontrent que la population perçoit à travers cet appareil un service bancaire attrayant.

Le Conseil communal a rappelé cet argument à la banque en automne 2022, tout comme l'intensification des passages à venir avec la construction du futur EMS de Sorens ainsi qu'avec la création de nouveaux emplois. D'autre part, le fait que le Bancomat se trouve sur une route principale bien fréquentée entre deux localités majeures (Bulle et Romont) devrait inciter la banque à laisser un système de prélèvement d'argent sur ce lieu.

Néanmoins, par courrier du 5 octobre 2023, la Direction de la Raiffeisen a communiqué au Conseil communal le prochain enlèvement définitif du Bancomat pour les raisons exposées sur ledit appareil. Dont acte.

Le Conseil communal



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch

Commune - Rappel concernant le ramassage des sacs poubelles

Nous avons constaté à plusieurs reprises que des sacs poubelles transparents dédiés aux couches-culottes était déposés aux abords de la route le vendredi matin.

Dès lors, nous tenons à vous rappeler que cette pratique n'est pas autorisée. Ceux-ci sont à amener à la déchèterie et ne doivent pas être récoltés par l'entreprise Jean Niquille et Fils SA lors de sa tournée.

Le Conseil communal espère ainsi que cette communication contribuera au bon déroulement du ramassage des déchets et vous remercie par avance pour votre collaboration.



Senior+ - Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un.e bénévole expérimenté.e. Des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024.

La prise de rendez-vous se fera dès le 15 janvier 2024 uniquement par téléphone au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

PRO SENECTUTE

Stéphane Missana
Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens
T 026 915 11 02
M 079 224 16 10
info@missana.ch
www.missana.ch



ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Nous recrutons !



Dîner de Noël des Aînés

Chers aînés de notre village,

Venez nous rejoindre pour un repas convivial le

**Dimanche 10 décembre 2023 dès 11h30
au Restaurant de l'Union à Sorens**

Pour que nous puissions vous recevoir au mieux,
merci de vous inscrire **jusqu'au samedi
2 décembre** par téléphone au n° 079 313 85 50.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez **besoin
d'un transport**, nous nous en occupons volontiers,
et si l'un de vos proches souhaite vous
accompagner, il est cordialement invité à se
joindre à vous pour le repas.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux
pour partager un moment d'amitié !

Animation par le
Chœur-mixte La Cécilienne

Vos autorités paroissiales et communales

Fenêtres de l'Avent 2023



Mardi 5 décembre : La Poche à livres, Route Principale 136, de 15h30 à 17h30

Jeudi 7 décembre : Famille Icher-Raboud, Cotagery 22, dès 18h

Vendredi 8 décembre : Jeunes musiciens du Gibloux, école, dès 18h

Samedi 9 décembre : Foyer St-Joseph, dès 11h00 !

Dimanche 10 décembre : Famille Sudan-Romanens, Ch. de la Paix 61, dès 17h

Lundi 11 décembre : Assemblée communale, halle polyvalente à 20h

Mardi 12 décembre : Famille Nathalie et Frédéric Pilet, Cotagery 45, dès 18h

Mercredi 13 décembre : vacant

Jeudi 14 décembre : Famille Sarah et Sébastien Jaquet, Rte de l'Abbaye 11, dès 18h

Vendredi 15 décembre : Famille Laurent Sandoz, Imp. de la Croix 24, dès 18h

Samedi 16 décembre : Société de jeunesse, vente de sapins, école, dès 16h

Dimanche 17 décembre : vacant

Lundi 18 décembre : Famille Aline et Robert Jenni, Cotagery 21, dès 18h

Mardi 19 décembre : Famille M-Claude et Hugues Zanetti, Cotagery 9, dès 18h

Mercredi 20 décembre : vacant

Jeudi 21 décembre : Famille Lucie et Raphaël Chassot, Rte Principale 75, dès 18h

Vendredi 22 décembre : Famille Joëlle et Bertrand Privet, la Gissetta 100, dès 18h30

Samedi 23 décembre : vacant

Dimanche 24 décembre : Paroisse de Sorens, messe de minuit

GRAND MERCI à tous les villageois qui nous permettent de vivre de jolies rencontres en attendant Noël.

Maryline Sudan





A vos agendas



Ecole de foot et Juniors du FCGS

Chers Parents,

Votre enfant aime jouer, être en compagnie d'autres enfants, il a envie de bouger, se faire plaisir, alors pourquoi ne pas l'inscrire à l'école de foot ou en juniors au FC Gumefens-Sorens !

Ecole de foot : dès 5 ans
Juniors : dès 7 ans => F, E, D, C, B et A
Période : avril à fin juin et septembre à fin octobre en extérieur
Hiver : en salle

Quand et où : en fonction de l'équipe et du jour, terrains de Gumefens ou Sorens

Personne de contact : Steve Rolle → as.rolle@bluewin.ch – 078/676.08.38

Votre enfant a la possibilité de venir 2 à 3 fois à l'entraînement pour se rendre compte et ensuite vous pourrez confirmer son inscription !!!

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Steve Rolle.

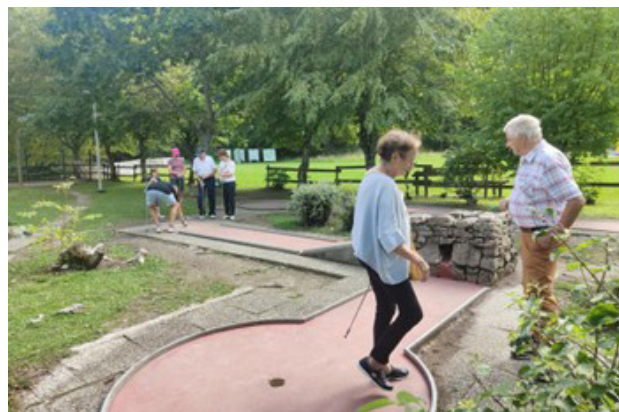
Le foot est une belle école de vie où l'amitié, le partage et l'entraide s'apprennent en jouant !

Société de jeunesse - Sortie des aînés



Après 4 ans d'absence, l'incontournable sortie des aînés était de retour, le 2 septembre dernier.

Nos 35 aînés ainsi que nos 7 membres de la jeunesse ont profité d'une journée ensoleillée pour aller faire un minigolf au pied du Moléson. Par la suite, ils ont pris de la hauteur pour aller déguster un bon burger, ou une fondue pour les plus traditionnels, au Restaurant du Sommet. Les plus téméraires ont gravi les escaliers pour admirer la Tour du Gibloux (elle est toute petite depuis le sommet du Moléson !). Les maîtres mots de cette journée ont été : bienveillance, partage, joie et bonne humeur.



N'oublions pas non plus que la société de jeunesse est très active tout au long de l'année ! Eh oui, plusieurs événements attendent nos membres actifs comme la sortie des diplômés, la soirée raclette, la sortie à ski ainsi que les agréables moments partagés en société. Nous concoctons également plusieurs activités à l'attention des citoyennes et citoyens du village afin de se retrouver et passer des moments conviviaux !

Un plaisir pour les jeunes de Sorens de partager ce temps précieux et de voir tous ces sourires égayer le visage de nos aînés. La Joyeuse se réjouit déjà de leur concocter un nouveau programme pour 2025, en espérant avoir autant de succès que cette année.

Événements à venir :

- Saint-Nicolas : 2 et 3 décembre 2023 - Inscriptions au 079/588.20.68 ;
- La vente des sapins et la Fenêtre de l'Avent à l'école le 16 décembre 2023. Réservation des sapins au 079/588.20.68.

Pour la Jeunesse de Sorens,
Marjorie Barbey, Secrétaire,
Simon Ropraz, Président



Société de Tir à 300 m

La clôture de la saison a eu lieu pour la plupart de nos membres le samedi 2 septembre dans notre stand de Sorens. Nos tireurs ont passé toute ou une partie de la journée au stand dans un moment très convivial. Nous avons partagé un repas de midi. Les jeunes tireurs, grâce à leurs excellents résultats lors de concours régionaux, avaient gagné des côtelettes. Ils ont eu la générosité de les offrir pour le repas. Nos résultats finaux seront annoncés à la suite de notre tir des rois qui aura lieu le premier samedi du mois de janvier prochain, et j'aurai le plaisir de vous en faire part dans le prochain numéro de notre journal.

Cependant, durant l'automne certains de nos membres ont participé à des finales au niveau régional et national avec d'excellents résultats.

Durant l'automne, Tristan Ropraz a participé au championnat suisse individuel. Il a terminé à une magnifique 11^{ème} place, battu seulement par des membres de l'équipe nationale. Par la suite, il a encore participé à la finale romande couché. Il a cette fois-ci remporté la victoire en individuel ainsi qu'en groupe. Un grand bravo à toi Tristan.



Laurent Beaud s'est lui aussi distingué durant l'automne. Il est devenu champion suisse par équipe avec son groupe de la société de Bulle-Pistolet lors des championnats suisses à 50m.

Finalement Adrien Zwick a participé au championnat romand des jeunes tireurs (JT). Il termine à une très belle 24^{ème} place.



Au moment de vous écrire ces lignes, 2 JT participeront encore à la finale Suisse Junior-Vétéran à Thoun. Je félicite d'avance Adrien Zwick et Axel Wicky pour leur qualification à cette finale. Je vous invite, chères lectrices et chers lecteurs, à rejoindre nos réseaux sociaux pour y trouver les résultats que nous publierons à la fin de cette finale.

Toute la société se réjouit de se retrouver lors du traditionnel tir des rois le 6 janvier prochain. Le tir des rois est un tir spécial où nous tirons sur une cible qui n'est pas habituelle. Il sera suivi par un souper durant lequel nous remettrons les résultats de nos tirs durant la saison.

Pour la Société de Tir,
Florian Sturny



✦ Venez danser, bouger ✦

Un cours de 60 min. qui associe mouvements cardio-training, renforcement musculaire et stretching.

➤ Ambiance décontractée

➤ Sans jugement

➤ Plaisir et bien-être avant tout

SORENS - lundi 20h00

ROSSENS - mardi 8h15

CORPATAUX - mardi 19h30

BELFAUX - mercredi 18h15

Info : Carole 079/579.23.76

Société de musique - Le succès du bal des Vampires

Notre 5ème édition d'Halloween a attiré la foule le 28 octobre dernier. En effet, dès le début de la fête, d'innombrables créatures, pour la plupart déguisées, sont entrées dans notre manoir d'un soir.



Imaginez une vieille bâtisse éclairée par la lune au milieu d'une forêt sombre, de vieux tableaux, des chandeliers et un énorme lustre rempli de toiles d'araignées... Vous avez là le décor préparé avec minutie par nos talentueux artistes-musiciens.

En milieu de soirée, notre ensemble a présenté le « Bal des Vampires » : une saynète écrite et jouée par Emilie Seydoux. Pour la partie instrumentale, notre directrice Yahsmina et sa commission musicale ont su marier théâtre et musique avec un choix de pièces effrayantes, dansantes ou entraînantes.



Durant la soirée, le public a pu déguster soupe à la courge, saucisses et cocktails dans une ambiance festive et villageoise. Durant le concert, l'intendance est toujours assurée par bon nombre de bénévoles qui méritent bien d'être invités à notre prochain pique-nique de la fanfare.



Si, au premier abord, Halloween est une célébration que nous pourrions avoir envie de condamner, la version sorensoise est avant tout festive et chaleureuse. En voyant le succès de cette fête, devenue un incontournable pour les familles du village, il est certain que nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2024.



D'ici là, les villageois peuvent réfléchir à leur prochain déguisement ou rejoindre nos rangs pour être sur scène l'année prochaine. Les musiciennes et musiciens vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Pour le Sorens Info,
Victor Ropraz



L'initiation musicale à Sorens : c'est quoi?



un cours de
45 minutes



avec tes
copains



une fois par
semaine,
après l'école



juste à côté
de chez toi



des rires et
du partage



un apprentissage
ludique



une découverte
de la musique
en mouvement



plus d'info :
www.fanfairesorens.ch



90 ans de Jeannine Gogniat

Le 27 octobre 2023, une délégation du Conseil communal de Sorens prenait part à l'anniversaire d'une nouvelle nonagénaire !

Jeannine est née et a passé son enfance au Peu Péquignot. Elle est la dernière d'une famille paysanne de 6 enfants : 4 garçons et 2 filles. Après le départ de tous les enfants à part elle, son père a décidé de vendre le domaine et il s'en est suivi plusieurs déménagements. Toute cette aventure s'est terminée par la séparation de ses parents et ma maman a suivi la sienne à La Chaux-de-Fonds. Là, elle a rencontré mon papa et elle a travaillé dans l'horlogerie. Au décès de sa mère, elle s'est mariée avec mon papa et a eu 3 enfants.

Elle a chanté avec mon papa dans un chœur mixte et elle aimait beaucoup danser. Elle était mère au foyer. C'était une belle époque !

Ensuite, ses 2 garçons, qui sont devenus grands, sont partis de la maison ; il ne restait que sa fille, la benjamine de la famille. Juste arrivé à la retraite, mon papa est décédé, laissant ma maman seule. Elle a dû se trouver du travail pour pouvoir subvenir à ses besoins jusqu'à l'âge de la retraite. Elle a travaillé comme concierge à la Migros de La Chaux-de-Fonds.

Ma sœur est partie de la maison et ma mère est arrivée à la retraite. Là, elle a fait

plein de voyages avec sa sœur aînée et ses amies en car, ou en train. Elle a fait deux vols en ballon et, même maintenant, elle s'en rappelle encore.

Depuis environ 6 ans, sa mémoire s'est détériorée petit à petit et, il y a bientôt 2 ans, nous avons décidé de la faire venir dans notre maison pour pouvoir la prendre en partie en charge. Après 6 mois, elle s'est finalement adaptée à son nouvel appartement où elle semble calme et bien accompagnée par les gens qui gravitent autour d'elle.

Roger Gogniat



La Tropa dou Dzubyà - Théâtre en patois

Vuippens Hôtel de Ville

Vendredis 9 et 16 février 2024 à 20h00 ;
Samedis 10 et 17 février 2024 à 20h00 ;
Dimanches 11 et 18 février 2024 à 14h00.

Théâtres en patois :

« Portyè pâ no »

Scénario : Paulette Scyboz
Dialogues : Anne-Marie Yerly
Mise en scène : Jacques Beaud et Anaïs Castella

« Chôpyé, pâ in katson »

De Nono Purro
Mise en scène : Marielle Romanens



La Tropa dou Dzubyà

Réservations dès le 13 décembre 2023 :

- Mercredi et jeudi de 18h30 à 21h00 ;
- Samedi de 09h00 à 11h30 ;
Au 079 401 47 84.

Entrée libre - Chapeau à la sortie.

Pour le Sorens Info,
Denis Romanens

Commune - Réduction des primes à l'assurance-maladie

Qu'est-ce qu'une réduction des primes ?

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assuré.e.s ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites légales ont droit à une réduction de primes et le cas échéant, également pour leur conjoint.e et leur(s) enfant(s) à charge. Vous trouverez les détails des calculs sur <https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

Quand et où faut-il présenter la demande ?

La demande de réduction des primes (demande en ligne, téléchargeable via le lien ci-dessus ou papier) doit être complétée et adressée à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg. Selon les situations, la demande doit être accompagnée des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année courante (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande).

Est-ce que je dois déposer une demande chaque année ?

Les assuré(es) qui sont bénéficiaires d'une réduction de primes (décision positive) de l'année courante : leur droit pour l'année suivante est examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur est notifiée au plus tard à la fin janvier.

Quels documents sont nécessaires ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- Pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, une attestation d'impôt à la source délivrée par le Service cantonal des contributions (SCC)
- Certificat(s) d'assurance-maladie valable(s)
- Attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans

Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle :

- Changement de domicile
- Naissance d'un enfant
- Tout changement d'état civil
- Partenariat enregistré

· · · ·

E C A S Caisse de compensation
K S V A Ausgleichskasse
Fribourg - Freiburg

Commune - Repair Café - 13.01.24

Les Communes de Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz et Sorens s'unissent à nouveau pour organiser un événement autour du thème de l'énergie. Aura ainsi lieu

**Le samedi 13 janvier 2024
de 8h30 à 12h00**

**à la Halle polyvalente
d'Avry-devant-Pont**

Un Repair Café



Cet événement a pour but d'inciter chaque personne à offrir une deuxième vie à ses objets au lieu de les jeter. Ouvert à tous les publics et gratuit, il donne la possibilité de réparer et d'apprendre à réparer des objets défectueux en dégustant un café.



Afin d'offrir aux participant·e·s un encadrement compétent, nous sommes à la recherche de personnes capables d'effectuer des réparations dans les domaines suivants :

- couture ;
- appareils électroniques (ordinateurs, smartphones, etc.) ;
- appareils électriques et électroménagers ;
- cordonnerie ;
- reliure (livres) ;
- vélos ;
- meubles.

N'hésitez pas à nous contacter jusqu'au 15 décembre 2023 (imingam@marsens.ch) pour proposer vos talents.

A noter que la matinée pourra se prolonger autour d'un verre ou de quelque chose à manger aux frais de chacun et chacune.

Informations plus précises à ce sujet et flyer officiel à venir.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir nombreux et nombreuses à cette occasion.

Nouveauté 2023 : Boîte à idées, à suggestions

Cette année, le Conseil communal met en place une boîte à idées, à suggestions.

Celle-ci sera installée dehors, au pied du sapin de Noël de l'administration. Elle sera retirée après les fêtes de fin d'année.

Alors n'hésitez pas à venir y déposer vos idées, vos suggestions sur la vie villageoise, sur les activités, sur les améliorations ou sur tout autre point qui vous tient à cœur..

Cette démarche se veut constructive. Nous ne sommes pas des magiciens mais nous souhaitons que la population sorensoise se sente bien chez nous !

La Revue Chat-tirique

La Revue Chat-tirique



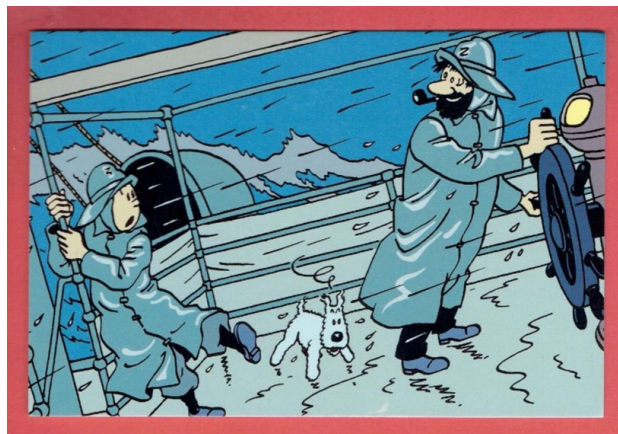
Des Chats écorchés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

À tribord toute !

Sacrebleu ! Iceberg à tribord ! Nom d'une pipe en bois d'arbre, vire de bord, moussaillon ! Ta barre est bloquée et ta trajectoire nous mène en plein sur ce gros machin ! Ne vois-tu pas ? Faut louvoyer ! Et machine arrière toute ou alors nous sombrons corps et biens !

Marin d'eau douce va, mais qu'est-ce qui t'a pris ? Tu voulais nous saborder à bloquer la barre à tribord comme ça ? C'est avec des cailloux qu'on fait des ronds dans l'eau, pas avec un rafiote ! À la barre, tu tiens ton cap ! Là, droit devant. Pas question de tourner en rond tonnerre de Brest !



Mais tu sors d'où toi, pour avoir des idées pareilles ?... Quoi ?... Où ?... Chorens ? Ah... Pis c'est où ça d'abord ?... Quoi ?... Hein ?... Mais parle plus fort, on n'a pas le vent dans le dos ! Quoi ?... Le long de la Rte Principale ?... OK. Pis alors, comme ça, tout le monde vire à tribord par chez toi ?... Ahhhh, pardooooon, cheulement les trois quarts... Ben voyons !

Sorens Info : « La Griffe »
(égratignée par Frédéric Portner)

La Célébration de la confirmation à l'église de Sorens

Le samedi 16 septembre dernier a eu lieu à Sorens, la Célébration de la confirmation.

Le Conseil de paroisse et la société de musique de Sorens ont accueilli les célébrants et leur famille après les messes (14h00 et 16h30) à la salle polyvalente.

Devant un apéritif offert par la paroisse de Sorens, chacun a pu partager un moment d'amitié avant de passer au repas de fête !

Pour le Sorens Info,
Dominique Schmutz



Le coin du patois

K'min lè j'èthèlè.

L'é trovâ ounna bala tsanhon po Tsalandè.

Kobyè 1.

L'ivouè dè nouthra têra,
Du lè vani, châ le tsemin :
Pê lè patyi, prin le chèlà,
Bayè la ya,
Bounna chourche dè dzouyo.

Redzingon.

A la fontanna, chu lè montanyè,
Mè j'yè chè chon meryotâ.
Mon ka l'è to roviyin,
K'min lè j'èthèlè, hô din la yê,
K'min lè j'èthèlè, hyartâ dè mè.

Comme les étoiles.

J'ai trouvé une belle chanson pour Noël.

Couplet 1.

L'eau de notre terre,
Depuis les vanils, sait le chemin :
Par les pâturages, elle prend le soleil,
Donne la vie,
Bonne source de joie.

Refrain.

A la fontaine, sur les montagnes,
Mes yeux se sont mirés.
Mon cœur est tout scintillant,
Comme les étoiles, haut dans le ciel,
Comme les étoiles, clarté de miel.

K'min lè j'èthèlè

choeur mixte SATB a cappella

Texte et musique: Paul Esseiva

Noubyo* ♩ = 75

mp

S
A
Din mon kâ, din mè j'yè, din la yê, —

mf

T
B
L'i - vouè dè nou-thra tê - ra, du lè va - ni, châ
Le fu dè ma mè-mouâ - re fâ bin bre - yi ti
Mi - chté - ro d'è - gji - chtan - the, n'in cha - ri rin dè

Kobyè 2.

Le fu dè ma mémouâre
Fâ bin breyi ti mè j'anhian :
Chondzo bèni dou viyo tin,
dou bouébelè,
Chovinyi dè ma dona.

Kobyè 3.

Michtéro d'ègjichtanthe,
Nin chari rin dè chi chèkrè :
I reyenè, to pyin d'èchpoàre,
To pyin d'èchpri.
Gran trèjouâ dè mon ârma.

Parolè è mujika : Paul Esseiva.

Je vo j'y invidè dè houre chi tsan, vo pouèdè
vinyi ou Kochè dè l'Épiphanie di Riondènè
dè Broc, la demindzo 7 dè janviè a 17h00 ou
moyi dè Broc.

Bon Tsalandè è bondzouâ dè boun'an 2024,
è bounna chindâ.

Dèni a Léon dè Potson.

Couplet 2.

Le feu de ma mémoire
Fait briller tous mes anciens :
Rêves bénis du vieux temps,
du petit enfant,
Souvenirs de ma mère.

Couplet 3.

Mystère d'existence,
Je n'en saurai rien de secret :
Il rayonne, rempli d'espoir,
Empli d'esprit,
Grand trésor de mon âme.

Parole et musique : Paul Esseiva.

Si vous avez envie d'entendre ce chant, vous
pouvez venir au Concert de l'Épiphanie des
Riondènè de Broc, le dimanche 7 janvier
prochain à 17h00 à l'église de Broc.

Bon Noël et bonne année 2024, et bonne
santé.

Denis à Léon de Potson.

Rencontre avec Alexandre Magnin, garde-forestier

Le garde-forestier, dans l’imaginaire collectif, c’est le gardien de la forêt, son protecteur. Et sur la forêt, il y a beaucoup d’attentes ou de symboles qui s’y accrochent tout en ne coexistant pas toujours bien. Ainsi, chez ceux qui voient l’achèvement d’un cycle d’exploitation avec l’abattage d’un lot de bois, il n’y a rien à redire ; tout est normal. Pour d’autres, en revanche, qui veulent s’imprégner de calme et de nature lors de leurs balades en forêt, les stigmates laissés par une équipe de bûcherons riment avec désolation. Et les traces de ces saccages touchent aux tripes et au cœur ces amoureux de la Nature, avant de les faire réagir, parfois avec vigueur. Le garde-forestier se retrouve ainsi régulièrement à équidistance de ces deux fronts, en arbitre et médiateur qui limite les ardeurs d’exploitation des uns et qui communique aux autres les logiques sous-jacentes conduisant à ces conséquences visibles.

Nous avons rencontré Alexandre Magnin, « notre » jeune garde-forestier de 35 ans, lequel travaille dans cette fonction depuis 5 ans. Après avoir exercé les métiers de menuisier puis de bûcheron, il a étudié au centre de formation forestière de Lyss (BE) où il a obtenu, en 2013, son diplôme ES de garde-forestier. Ce natif de la Roche se dit profondément attaché à sa région, à son environnement. C’est aussi un homme à l’abord chaleureux, au regard bienveillant, qui évoque son travail avec plaisir, humilité et sagesse. Voici son témoignage.

« Au quotidien, le travail d’un garde-forestier est très varié. C’est un travail de réseau, de contact, de relations très diverses. C’est un métier qui est aussi, forcément, très étroitement lié aux cycles saisonniers et qui s’exprime au travers de deux rôles principaux.

Le premier de ces rôles est celui de gestionnaire. Sur ce point, c’est l’exploitation des forêts pour le compte des communes ou de tiers, dans une portée économique et écologique efficiente, qui est concernée. Un garde-forestier, dans sa gestion forestière, incarne l’intermédiaire par lequel des mandants vont voir une équipe de bûcherons se mettre à l’ouvrage. Et en ce qui me concerne, c’est à la corporation forestière Berra-Gibloux, dont le siège administratif se trouve à Hauteville, que je rends compte de cette gestion.



Le deuxième rôle principal est celui du représentant de l’État, par lequel le garde-forestier assure une présence territoriale au Service des forêts et de la nature (SFN) du canton de Fribourg. La partie la plus visible quant à l’expression de cette autorité, c’est le marquage des arbres à abattre. Mais pour être plus précis, le SFN a pour tâches la gestion et la conservation des forêts, des biotopes, du paysage, la protection et la promotion de la flore et de la faune, la prévention et la protection contre les dangers naturels ainsi que la formation forestière.

Un des autres aspects intéressants de notre métier, lorsque nous travaillons avec des ingénieurs forestiers, consiste à imaginer et à préparer la forêt du futur. Car, sur la base des observations d’aujourd’hui, la forêt de demain aura changé.

Ainsi, chez les feuillus, nous savons que les vieux hêtres ne parviendront pas à s’adapter aux épisodes de sécheresse qui s’annoncent de plus en plus fréquents. Lors d’une période de sécheresse, comme cela a été observé cet été, les feuillus se délestent d’une partie de leur ramure. C’est un peu l’automne avant l’heure. Ce phénomène s’explique par le fait que l’arbre, qui transpire par ses feuilles, cherche à réduire sa consommation d’eau en activant son mode « survie ». Or, le hêtre n’est pas adapté à agir ainsi préventivement et souffre déjà beaucoup quand nous le voyons se parer de feuilles d’automne par manque d’eau. Il est tout bonnement déjà en train de sécher sur pied. Du côté des résineux, même problème pour le sapin blanc et l’épicéa : lorsque nous en voyons un qui devient rouge, c’est qu’il est tout bonnement déjà mort.

D'autres espèces d'arbres indigènes sont mieux « programmées » pour survivre à de tels stress hydriques. Le chêne sessile, le tilleul ou l'érable champêtre vont ainsi progressivement accompagner le hêtre et l'épicéa. Et pour cette transition, nous constituons ce que nous appelons des forêts mélangées-étagées. En diversifiant les espèces d'arbres, ainsi que leur âge sur une même parcelle, on prévient le risque de voir de grands arbres mourir sans que des plus petits soient là pour prendre la relève.

Mais ne nous méprenons pas, cette stratégie répond souvent à une logique d'utilisation des avantages de la forêt pour l'homme. Avec ces tactiques, nous ne faisons qu'accélérer un processus à notre profit. Nos aînés l'ont fait, après la seconde guerre mondiale, en privilégiant les monocultures d'épicéa et de hêtres, pour des raisons essentiellement liées à la construction et au chauffage des habitations. Citons encore la forêt protectrice qui, comme son nom l'indique, protège nos infrastructures de communication et nos bâtiments, pour le bien de tous. La forêt n'a jamais et n'aura jamais besoin de l'homme pour survivre. Elle était là avant et sera très certainement là après l'ère humaine.

Dans une société où tout va très vite et dans laquelle nous avons pris l'habitude de l'immédiateté, il semble parfois insupportable d'accepter ne serait-ce que l'idée de la lenteur. Or, la Nature a tout son temps et n'a que faire des turpitudes humaines. Cette pensée tend par ailleurs à me rappeler qu'il vaut mieux rester humble face à la portée de nos actions. Et ceci peut-être tout particulièrement dans mon domaine d'activités. Car je ne serai vraisemblablement plus de ce monde quand viendra le moment d'observer et de commenter les effets de nos efforts d'aujourd'hui sur la forêt. C'est en tout cas ce que je garde à l'esprit quand viennent les moments de prendre des décisions sur son avenir. Pas au sens de « après moi le déluge » mais au contraire avec la probité de mieux soupeser le poids de la responsabilité engagée. Tout ceci sans oublier, encore une fois, que la portée de nos interventions est toute relative, tant l'anticipation de la transformation de nos écosystèmes est complexe.

En définitive, j'exerce ce métier avec fierté et au plus près de mes convictions. Je m'y emploie avec passion, réalisme et beaucoup d'optimisme aussi. Avec encore le vœu de préserver un précieux bien commun et de participer à mon tour, humblement, à la gestion d'une corporation séculaire. >>>

Propos recueillis pour le Sorens Info,
par Frédéric Portner

RAIFFEISEN

Prévoyez dès aujourd'hui

Votre avenir commence maintenant – prévoyez dès aujourd'hui

Une prévoyance privée vous permet de poser les jalons pour un avenir financier sûr, afin de pouvoir profiter pleinement de vos vieux jours.

raiffeisen.ch/prevoyance

Photo Mystère

Comment s'appelle l'acolyte de ce jeune homme légèrement enveloppé ?

Votre réponse est attendue par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Résultat du n° 121 :

Vous étiez quelques-un.e.s à avoir trouvé la bonne réponse. Il s'agissait du ruisseau des Jorettes.

Le tirage au sort a désigné Mme Méline Progin comme gagnante. Elle est invitée à passer à l'administration communale pour y retirer son gain de 20 francs.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

Horaires d'ouverture

Administration communale

Mardi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchèterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30



****L'administration communale sera fermée du lundi 25.12.23 au vendredi 05.01.24.
Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.****



Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35

www.reisch-construction.ch